

# Daillé mondain ? Sa place dans la correspondance de Guez de Balzac

Roger ZUBER  
*Professeur émérite à la Sorbonne*

Il est loisible de protester contre la frivolité d'un pareil titre. Il va de soi que chez le pasteur Jean Daillé (1594-1670), l'œuvre de l'épistolier ne se limite pas à des lettres d'auteur. En quantité, peut-être en intérêt, ses relations épistolaires avec, d'une part, des théologiens de métier, d'autre part, des représentants, plus ou moins dévots, de l'aristocratie réformée de son temps, sont à considérer dans leur ensemble. Le corpus n'est pas rassemblé. Les correspondants sont loin d'être tous identifiés, notamment les latinisants. Seule une recherche documentaire, sans doute longue, permettra d'assurer les bases d'une étude plus complète.

Dans cet article, je prends la suite de Jacques Pannier qui, dans le présent *Bulletin* en 1926, et, dans le troisième et dernier de ses livres sur le Paris réformé du XVII<sup>e</sup> siècle en 1932, révélait un Daillé membre de la bonne société<sup>1</sup>. Bien entendu, fidèle à tous les devoirs du ministère pastoral, Jean Daillé n'a pas à être méjugé du fait de cette appartenance. Le pasteur est dans son rôle lorsqu'il console. L'exercice de la consolation chrétienne s'imposait à l'égard de Mme Des Loges, qui est un peu sa « dirigée », et qui, dans sa retraite provinciale, lisait certainement tous les sermons disponibles du pasteur de Charenton, qu'elle connaissait personnellement. Nous ajouterons qu'une fois Mme Des Loges disparue (1<sup>er</sup> juin 1641), Daillé garda l'oreille de Guez de Balzac qui, malgré la distance, le considéra jusqu'à sa mort (8 février 1654) comme un de ses familiers.

\*

\* \* \*

---

1. La publication de Jacques PANNIER dont nous sommes parti, parue dans le présent *Bulletin*, tome 75 (1926), p. 407-410, est intitulée « Correspondance de Balzac, du pasteur Daillé et de Mme Des Loges, 1635-1637 ». Pannier édite cinq pièces des manuscrits Conrart de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Du même auteur, l'ouvrage intitulé *L'Église réformée de Paris de 1621 à 1629*, Paris, éd. Je Sers, 1932, semblerait, d'après son titre, ne pas concerner la période dont nous nous occupons. Mais il existe un tome 2, uniquement documentaire, chronologiquement plus large, dont les pages 51 à 65 sont consacrées à Mme Des Loges (lettres à Daillé: p. 57 à 62).

Depuis 1629, Marie Bruneau, dame Des Loges (1584-1641), vit en Limousin. Elle y est accueillie par ses enfants, dans leur château d'Oradour. En réalité, elle est reléguée par Richelieu, qui lui reprochait des relations politiques fâcheuses. Le bon ton, naturellement, veut qu'on ne mentionne jamais les raisons de cet exil. Et, comme elle est une épistolière confirmée, ses amis lui parlent de tout, sauf de cela. Guez de Balzac est le premier de ces amis, et le plus célèbre des auteurs de *Lettres* imprimées. En janvier-février 1636, précisément, on en imprime un recueil entièrement nouveau, dans lequel, avec vingt missives échelonnées de « 1629 » à « 1635 » (les dates imprimées ne sont jamais sûres), Mme Des Loges est la destinataire le plus souvent présente<sup>2</sup>. Ainsi cette dame – qui fut un acteur direct de la vie littéraire tant qu'elle fut parisienne – est devenue, au moment où nous la rencontrons, une figure du meilleur monde et le témoin d'une écriture-modèle.

C'est avec cette réputation de modèle que Mme Des Loges depuis le Limousin, s'engage dans une correspondance qu'elle voudrait régulière avec le pasteur de Paris. Conrart en a gardé la trace, lorsqu'il fit tirer, pour ses précieux manuscrits aujourd'hui à l'Arsenal, des extraits (cités par Pannier) de ces missives. La première de celles-ci (25 novembre 1629) est une requête : l'exilée peut-elle entrer en relation suivie avec le pasteur, dont lui manquent les exhortations ? A cet appel pressant, réponse très différée. Conrart n'ayant pas fait copier de lettre de Daillé (sauf une), nous sommes renvoyés à une autre source (signalée, cette fois, par François Laplanche). Dans le manuscrit de la BnF, f. fr. 17822, on trouve quatre lettres de Daillé à Mme Des Loges, dont aucune n'est antérieure à 1634. La première en date contient, avec la phrase d'excuse du mauvais correspondant, l'annonce d'un envoi en hommage :

Je vous demande pardon si j'ai si longtemps differé la response que je devois à cette lettre si douce et obligeante dont vous avez voulu me favorizer.

L'auteur mentionne ensuite l'envoi de deux opuscules de sa main : une Réponse à une harangue de l'évêque d'Orléans prononcée à l'assemblée du Clergé, et un de ses sermons (non précisé), dont il déclare « que M. Conrart condamna dernièrement au tourment de la presse »<sup>3</sup>.

Entendons que Conrart, préoccupé à la fois de la réputation de Daillé et de l'édification des fidèles, est parvenu à faire *imprimer* le sermon en question et qu'il en surveille la diffusion jusqu'à Oradour par exemple. C'est un rôle qu'il remplira longtemps – et, dès l'année suivante, avec son collègue Chapelain, à l'égard des publications des membres et des protégés de l'Académie française. Avec son cercle, il incarne une sorte d'instance qualifiante pour les ouvrages littéraires. A ce titre, il agit souvent comme le meilleur des intermédiaires.

2. *Lettres de Mr de Balzac. Seconde partie*. Paris, Pierre Rocolet, 1636.

3. BnF, Ms, f. fr. 17822, f° 52 r.

Et nous verrons, dans un instant, la part qui lui revient dans la relative bienveillance d'auteur à auteur que manifesterà, vis-à-vis de Daillé, Guez de Balzac.

Mme Des Loges n'entre pas dans ce détail. Mais elle recueille l'écho de ces démarches parisiennes grâce à son ancien ami Balzac. Résidant à l'année en province, le « grand Epistolier de France » communique avec elle, de manoir à manoir. De quoi s'entretiennent-ils? De sujets moroses, comme leurs santés respectives, les deuils de famille et l'actualité politique (ainsi que de l'actualité des Églises, pour la dame réformée). Mais on en vient à parler des réputations littéraires. Et Mme Des Loges, s'adressant à Daillé (24 octobre 1635), et tout en n'épargnant ni les plaintes (« Tout l'État soupire, aussi bien que l'église ») ni la piété (ce sont des châtimens que nous méritons), en vient à ce passage galant :

Monsieur de Balzac, qui est maintenant icy, se dit admirateur de vos ouvrages, et apres la communication que je luy ai donnee de quelqu'une de vos lettres. Il m'a prie de vous faire sçavoir de sa part qu'il vous a en une tres-parfaite estime, et souhaite avec passion avoir l'honneur de votre connoissance.<sup>4</sup>

Voilà, paraît-il, Daillé reconnu comme épistolier par le maître en la matière. Et voici – phrases suivantes – le commentaire personnel (et plutôt acide) de la méditante, peu soucieuse, quant à elle, de rentrer dans le jeu des compliments convenus :

Il me seroit mal-aisé de vous représenter comme il vous a loué, il me faudroit emprunter ses mesmes paroles. Je voudrois pour l'amour de luy, que son Eloquence fût toujourns aussi dignement employée<sup>5</sup>.

Bien sûr, Daillé répond très poliment. Mais c'est, pour le moment, sans en venir à un échange d'ouvrages. Et c'est toujours Mme Des Loges qui est la messagère. Développant les paroles pieuses de sa correspondante sur les châtimens mérités, le pasteur s'exprime pour elle, assez longuement, sur le sens chrétien des épreuves subies. A cette belle lettre « de direction », qu'on peut dater de novembre 1635, il ajoute le post-scriptum suivant :

Je vous remercie tres humblement Madame de la part que vous m'aves procurée en la bonne grace de Mr de Balzac. Car je ne suis pas si presomptueux que de l'imputer a aucun de mes ouvrages: et croi que s'il en a daigné lire, ou loüer quelque chose, il l'a plustost fait par deference à l'amitié dont vous me favorisez, que par son propre jugement.

Je vous supplie donc Madame, de l'asseurer a la premiere occasion, que j'ai receu avec le respect, que je dois, le tesmoignage, que vous m'aves donné, de la bonne

4. Ms. Arsenal 5414, p. 995.

5. *Ibid.*

volonté dont il m'honore, et que je la tiens a beaucoup de gloire, et le conjure par sa bonté de m'en continuër la faveur, comme a l'un de ses plus obeissans serviteurs. J'y ajouterois l'admiration, en laquelle j'ai les fruits de son esprit, s'il estoit raisonnable qu'entre les applaudissemens, qu'il en reçoit de toute l'Europe, il eust mon jugement en quelque consideration<sup>6</sup>.

La médiation «deslogienne» reste, pour le moment, au centre des relations entre les deux hommes de plume. Cette médiation se situe sur le plan privé. Mais c'est une règle du fonctionnement littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle que des aménités privées sont appelées à déboucher dans l'arène publique. La littérature épistolaire – et c'est une des raisons de son importance – se place juste au croisement de ces deux plans. Pour l'historien, ce constat peut être source de difficultés. N'en signalons qu'une, qui touche à la chronologie. Comme nous le disions plus haut, les dates données par les lettres imprimées sont peu sûres, celles données par les lettres manuscrites le sont davantage. Mais, sur quelques exemples privilégiés, on peut tenter de démêler l'écheveau. C'est à quoi je me suis essayé ici.

Que firent, pendant l'année 1636, les médiateurs opérant entre Balzac et Daillé? Nos sources n'indiquent rien d'important, ni chez Conrart ni chez Mme Des Loges. Il est vrai que c'est, pour Balzac, une année à part. Grâce à son actif impresario parisien, Jean Chapelain, Balzac s'est décidé à livrer à l'impression un gros paquet de lettres (presque deux cents). Ce recueil, paru chez Rocolet en février ou mars 1636<sup>7</sup>, est celui qui, plus que tout autre, évoque Mme Des Loges en muse lointaine et sage. Reprenant hardiment, à cette occasion, la tête des épistoliers-auteurs français (il n'avait publié aucun nouveau recueil de lettres depuis presque dix ans), Balzac livre à la masse de ses lecteurs le nom de nouveaux destinataires, en nombre impressionnant. Geste flatteur pour une foule de personnages, souvent fort secondaires, mais qui pourront s'en prévaloir comme d'une marque de distinction. Parmi ces heureux élus, peu de huguenots. Mme Des Loges est en tête, Borstel et Valentin Conrart suivent de près, et l'on peut picorer, dans la suite de la liste, quelques noms isolés (Saint-Surin, De Gaillard, Mme d'Anguittard, Villiers-Hotman) et un seul ministre réformé: Pierre Du Moulin. Mais de Daillé, point encore. Les recommandations reçues – et surtout l'admiration pour le prédicateur – n'auront point eu d'effet avant la mise sous presse, vers la fin de 1635.

\*

\* \*

6. BnF, Ms, f. fr. 17822, f° 53 v.

7. *Lettres de Mr de Balzac. Seconde partie. – Suite de la seconde partie des lettres de Mr de Balzac*, Paris, Pierre Rocolet, 1636, 2 vol. in-8°.

En revanche, l'année 1637 permet d'enregistrer, dans les échanges entre Balzac et Daillé, une modification considérable. C'est, comme l'a vu Pannier, la grande année: le *Bulletin* de 1926 a imprimé les quatre textes témoins de cette conjonction. Mais je ne manquerai pas de reprendre ces pages, pour leur donner un cadre plus précis. C'est que cette année apporte à Balzac la confirmation d'un plaisir d'écrivain, d'un double plaisir. Il constate d'une part, qu'ont été bien reçues ses *Lettres* de 1636. Et d'autre part, il pousse son avantage en lançant, en milieu d'année un nouveau volume, qui est un hybride. C'est la première et seule fois qu'il ose joindre, sous le même intitulé de *Recueil de nouvelles lettres*, du français et du latin<sup>8</sup>. Les 61 lettres françaises sont suivies de 16 épîtres latines plus longues, groupées sous le sous-titre d'*Epistolarum Liber unus*. Un latin très choisi qui a fait l'objet d'une excellente traduction française<sup>9</sup>. Qu'on excuse cette description bibliographique très abrégée. Mais elle n'est pas déplacée ici. Car c'est justement sur la base de ce *Recueil* que vont se mettre en place les échanges, de plus en plus bienveillants, entre nos deux héros.

Sur les 61 lettres françaises imprimées en 1637, il y en a une qui nous intéresse directement. Elle concerne à la fois Mme Des Loges, qui en est destinataire, et un certain « Monsieur d'Aillé », avec la faute d'orthographe que commettaient les auteurs encore mal renseignés sur l'œuvre du pasteur. Le ton de ce passage s'explique mieux, si l'on suppose quelque impatience de la dame intermédiaire, déçue de n'avoir pas vu citer Daillé dans le gros livre de 1636. Elle a sans doute houspillé l'écrivain, qui lui donne enfin satisfaction :

Au reste, Madame, c'est à vous à me conserver vos bienfaits, et à me maintenir en ma possession. Je sçay que Monsieur d'Aillé vaut infiniment, mais je croy que je ne le sçaurois perdre puisque vous me l'avez donné.

Erigée par Balzac en « médiatrice » de son « amitié » avec Daillé, elle se voit confier un message, dont on peut d'ailleurs mesurer la prudence :

Je seray bien-aise qu'il sçache par vostre moyen que j'admire l'eloquence de ses sermons pacifiques, quoy que je ne souscrive pas à la doctrine de ses Livres de combat<sup>10</sup>.

Mme Des Loges s'acquitte de cette commission, non sans améliorer par son commentaire la valeur du passage transmis. Avant de recopier le texte

8. *Recueil de nouvelles lettres de Monsieur de Balzac*, Paris, Jean Camusat, 1637, in-8°.

9. Jean-Louis GUEZ DE BALZAC, *Livre unique d'épîtres latines*, trad. par Jean JEHASSE et Bernard YON, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1982.

10. « 16 janv. 1637 », *Oe* I, 437 ; et p. 194-195 du *Recueil* de 1637. Les références aux lettres imprimées de Balzac figurant dans cet article sont toutes tirées du tome I de l'édition in-folio CASAGNE-CONRART, *Les Œuvres de Monsieur de Balzac divisées en deux tomes*, Paris, Louis Billaine, 1665 [reprint Slatkine, 1971], citée ici et ci-après : *Oe*.

qu'elle a reçu (en février sans doute), elle agrmente sa lettre à Daillé (du 27 avril 1637) d'un rappel de son propre voyage à Paris, d'une phrase d'excuse et d'une mise en scène capable de le flatter :

Par l'extrait qui accompagne cette lettre, vous serez assuré que je n'ay pas manqué de m'acquitter de la Commission dont vous m'honorâtes à mon depart de Paris. C'est ma maladie, Monsieur, qui m'a empeschée de vous envoyer ce beau compliment que vous recevrez de Monsieur de Balzac; vous luy avez gagné le cœur, en sorte qu'il entretient tous ses amis de la satisfaction qu'il a de votre connoissance, mettant ce bon-heur au-dessus de toutes les faveurs qu'il a jamais receues de Monsieur le Cardinal; en quoy, certes, il a beaucoup de raison<sup>11</sup>.

Cet écho du Paris réel donne à chacun sa juste place. Et la dame mélancolique, dont les missives, jamais imprimées, vont rester confidentielles, exprime plus librement qu'aucun de ses correspondants les sentiments de tout ce petit groupe à l'endroit du pouvoir.

Les règles de la civilité ayant été respectées, et les présentations étant faites plutôt deux et trois fois qu'une, Balzac saute le pas. Le geste décisif consiste, de sa part, à réserver pour Daillé, à la fin d'août de la même année (l'achève est du 14 août 1637) un exemplaire du *Recueil de nouvelles lettres*. A ce geste de civilité, probablement inattendu, Daillé répond sur-le-champ. C'est la seule lettre de Daillé à Balzac qui ait été conservée. L'originalité du livre reçu étant d'être bilingue, Daillé s'empare de ce sujet : « J'admire qu'une seule main ait peu conduire deux ouvrages si divers a une si egale perfection ». Il se réjouit ensuite d'avoir l'honneur d'être nommé (très peu – nous l'avons dit), dans ce volume inégalable, puis se réfère ouvertement à sa qualité de minoritaire, et de minoritaire engagé. Il voudrait pouvoir compter sur une poursuite des relations entre eux : on se demandera plus loin ce qu'il en fut. La lettre de Daillé peut se lire d'un trait. La voici<sup>12</sup> :

A Monsieur de Balzac

Monsieur, J'ai reçu de Monsieur Conrart l'excellent present, dont vous aves daigné m'honorer, que j'estime infiniment comme tout ce qui vient de vôtre cabinet. Vous aves des mains si heureuses, qu'elles font fleurir tout ce qu'elles touchent, et dans cette grande diversité de sujets, que vous manies, je n'en vois point a qui vous ne donniez du lustre. Nôtre langue vous doit ce qu'elle a de plus beau; Nos peres n'avoient pourveu que sa nécessité. Vous y aves ajouté les ornemens et les delices, et en l'habit, que vous lui faites porter, elle peut tenir le rang que vous lui donnez, et marcher avec la Romaine sans rougir.

C'est ainsi, Monsieur, que j'interprete le parallele de ces deux langages, que vous nous presentes dans ce volume; a dessein de nous faire voir jusques a quelle gloire

11. Ms. Arsenal 5414, p. 1004; *Bull. SHPF* 1926, p. 407.

12. Nous la proposons ici dans un texte légèrement différent de celui (Ars. 4119, 1065s) qu'a donné PANNIER en 1926, p. 408-409.

vôtre soin a élevé le nôtre, puis qu'il va maintenant du pair avec le meilleur Latin. Car tous ceux qui l'entendent font ce jugement du vôtre; et pour moi, Monsieur, je vous avoue, que j'admire qu'une seule main ait peu conduire deux ouvrages si divers a une si egale perfection.

Outre les graces, et les muses, qui y rient par tout, la faveur que vous m'aves faite d'y mettre mon nom entre ceus que vous consacres a l'eternite, et de vouloir que le public soit tesmoin de l'amitié, dont vous m'honores, ma donné un extreme contentement. Et comme je ne dois aucune partie de ce bonheur a mon merite; aussi en rens-je tout le remerciement a la seule bonté et generosité de votre naturel. Car au temps, où nous vivons, il ne faut pas seulement que vous soyes extremement bon pour aimer a decouvert un homme de ma profession; il faut encore que vous soyes extrémement genereux. Pour moi, Monsieur, tout ce que je puis dans le commerce d'une si precieuse amitié, sera de reconnoistre les avantages qu'elle me donne, et d'en cueillir les fruits avec un parfait ressentiment; vous aimant et honorant dans le secret de mon cœur. Je vous supplie tres humblement de recevoir le serment, que je vous en fais, et me continuer l'honneur de votre bonne grace, comme a l'homme du monde qui est le plus passionnément, votre, etc.

Monsieur, En échange de vos belles fleurs je vous envoie un petit fagot d'espines. Il est fait il y a desja pres d'un an. Mais je n'avois ozé vous le presenter. C'est Mr Conrart qui m'en donne maintenant la hardiesse<sup>13</sup>.

Ce contact premier, qu'ignoreront, dans la suite, tous les lecteurs du Balzac imprimé, attire l'attention sur la place que vient de conquérir, à Paris, au milieu des années 1630, un bon groupe de protestants lettrés. Daillé, résumant dans sa lettre l'ensemble des mérites remplis à ses yeux par le *Recueil de nouvelles lettres*, se rengorge, mais modestement, d'appartenir à l'élite d'amateurs susceptible de l'apprécier. La position de quelques autres protestants n'est pas très différente, et le correspondant Borstel et la correspondante Marie dame Des Loges ont pu discerner, dès la publication des *Lettres* de 1636, combien la place littéraire ne leur était pas mesurée, pourvu que cette place ne fût pas théologienne. Avec la publication de son *Recueil* de 1637, Balzac accueille avec un peu moins de réserve, mais encore avec une grande prudence, des bribes de l'esprit réformé. En réponse, la lettre de Daillé promet une loyauté sans faille, dont nous verrons que le pasteur la respecta. Mais cette lettre de Daillé, qui subsiste par hasard, n'entre dans aucune série conservée. Elle est unique en son genre, et nullement orchestrée sur l'heure. C'est seulement dix ans plus tard, dans les *Lettres choisies* de 1647<sup>14</sup>, qu'une série de compliments adressés à Daillé, à sa prédication, s'imposeront comme matière épistolaire légitime. Et c'est seulement à ce moment-là que la réponse de Balzac à Daillé – réponse pourtant envoyée sans retard – finira par venir au jour.

13. BnF Ms, f. fr. 17822, f° 56.

14. *Lettres choisies du sieur de Balzac*, Paris, Augustin Courbé, 1647.

« Venir au jour » est le terme exact. On sait, par une autre source<sup>15</sup> que la lettre, datée dans les *choisies* du « 24 décembre 1639 », avait été remise à son destinataire dès le début de 1638. A défaut d'une copie antérieure, en voici le texte tiré des *Lettres choisies* :

A Monsieur Daillé

Monsieur, Bien que d'ordinaire je sois peu satisfait de moy-mesme, je n'oserois faire le delicat d'un travail qui vous a pleû. Vos louanges donnent une seconde lumiere à mes Escrits, qui durera plus que celle de l'impression, et qui me les fait trouver plus beaux qu'ils ne sont. Parmi tant d'estime, et qui vient de si bon lieu, il seroit difficile d'estre modeste. Pour le moins, je suis resolu de n'estre pas complaisant à ceux qui ne me sont pas equitables. Quand j'abandonnerois mes interests, je dois soustenir vos opinions, et avoir soin de moy, pour l'amour de vous. Quiconque donc vous contredira, ne pense pas me persuader. Je n'en excepte ni les Courtisans, ni les Docteurs. Si la Cour elle-mesme s' imagine de sentir en mon François quelque odeur des Provinces de deçà Loire, et si l'Université ne goust pas mon Latin, puisque vous vous estes déclaré pour l'un et pour l'autre, je diray que la Cour est enrhumée et que l'Université a le goust mauvais.

Je vous reconnois, Monsieur, pour legitime Juge des deux temps : Je parle de la venerable Antiquité et de nostre belle barbarie ; de la langue du peuple Souverain et Victorieux, et du changement qui s'en est fait dans le declin de l'Empire, par les Nations vaincûes. Vous avez tiré des bons livres l'esclat et la majesté de la langue morte, et du bon usage, la netteté et la noblesse de la vivante. Vous estes riche de naissance et d'acquisition, et avez droit de maintenir dans la vieille Rome le rang que vous tenez parmi les Eloquens de Paris. Quel avantage est-ce que de pouvoir dire, *J'ay cet homme là de mon costé*? Il n'est point de passe-volant, qui ne soit receu sous un aveu si considerable ; ni de Chicaneur, qui ne redoute une justice si intelligente ; ni d'Ennemi qui ose attaquer un lieu que vous deffendez.

C'estoit pourtant assez que de le deffendre : Vous l'embellissez avec tant de soin, et le parez de tant d'ornemens, que moy qui l'ay fait, ne le connois presque plus. Quoy que vous puissiez dire, ce sont vos fleurs et non pas les miennes, qui en rendent les avenuës agreables : Et qui verroit vostre Lettre au commencement de mon Livre, ne chercheroit pas plus loin le Printemps ni les Bouquets que vous promettez. Je conserve cette Lettre, comme un des plus precieux titres de mon thresor : Je la produiray en temps et lieu, contre les oppositions des Grammairiens et des Sophistes. Et je ne suis pas enfant d'une Mere si chagrine, qu'elle ne m'en donne la liberté, et ne me permette d'estimer un Estranger, qu'elle seroit tres-aise d'adopter, et de faire sien. C'est de son consentement, n'en doutez pas, et sans m'esloigner de ses maximes, que je fais profession de vous honorer, et d'estre parfaitement, Monsieur, Vostre, etc.

Le xxiv Decembre MDCXXXIX<sup>16</sup>

15. *Lettres de Jean Chapelain*, éd. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie Nationale, t.I, 1880, p. 194.

16. *Oe I*, 603-604.

Imprimé avec près de dix ans de retard, ce texte, que nous proposons de dater de la fin de décembre 1637, est certainement remanié par rapport à la missive initiale. Mais cette version imprimée contient ce qui est pour nous l'essentiel: la référence au double contenu, français et latin, du *Recueil de nouvelles lettres*. Pour nous qui connaissons la première lettre de cet échange, la moins répandue, celle de Daillé, il est possible de dire qu'avant même l'année 1640, la procédure de sa reconnaissance comme un bon écrivain français était entamée par le milieu académique<sup>17</sup>.

On lui reconnaîtra du goût, un goût personnel pour un français didactique et parénétiq ue, pour un travail sur la langue à la fois simple et ouvert. Ce sont les caractères, tout à fait contemporains pour ce qui est de la mode et de l'estime du grand monde, d'une littérature atticiste et largement dépendante des codes de la conversation mondaine.

\*

\* \*

Que diront encore de Daillé ces *Lettres choisies* de 1647, dans lesquelles nous venons de plonger, en constatant le très grand retard à la publication d'une missive qui est presque certainement de décembre 1637? Le «grand Epistolier de France» aura jugé, une fois pour toutes, suffisant de publier cette unique lettre: que le pasteur s'en tienne satisfait! Ce qu'il fut, comme nous allons le voir. Vérifions d'abord le fait que l'œuvre et la personne de Daillé continuent à briller dans les *Lettres choisies* prises dans leur ensemble. Toujours adressés à des protestants, les compliments qui le concernent ne sont pas rares. Les deux cas les plus typés remontent à une certaine date de «1639» (et ce choix de «date» sert à mettre en valeur la lettre principale que nous venons d'insérer). C'est une manière de faire attendre au lecteur l'épître la plus importante, celle adressée à Daillé lui-même.

Premier cas: la communication à Balzac, ménagée par Borstel résidant en Limousin, d'un recueil de sermons protestants, sans doute de divers auteurs. Le remerciement, daté du «4 février 1639», commence par être plaisant en ce qui concerne la doctrine et poli en ce qui concerne le style. Immédiatement après, il est question de Daillé:

Il n'est pas de ces Orateurs, Singes de Seneque, dont les antitheses perpetuelles ne picquent que la superficie de l'ame. Comme il se sert de meilleures armes qu'eux, il fait de plus profondes blesseurs: Il laisse de veritables aiguillons dans le

17. Dans les *Lettres de Jean Chapelain* (op. cit., t. I, p. 212), on trouve (15 mars 1638) une appréciation très favorable de la lettre de Balzac à Daillé, et une mention favorable de la personne de Daillé.

cœur, et non pas de fausses pointes dans les oreilles. Aussi a-t-il veü l'idée de cette souveraine Rhétorique, dont je fis dernièrement le crayon [...]»<sup>18</sup>.

D'avoir repris, pour louer Daillé, ce lieu-commun de la haine des antithèses et du refus des fausses pointes est tout à fait remarquable. Cela donne au prédicateur protestant, à l'effet produit par ses sermons, une portée si générale, et si étroitement liée à la rhétorique de Balzac lui-même qu'ainsi exprimée elle risquait d'outrepasser l'intention de l'auteur. Celui-ci donc corrige, mais sans rien effacer, ce qui est tout à fait dans sa manière. Et la lettre publiée s'achève par les phrases suivantes :

Et bien que par un certain scrupule, attaché à sa profession, il n'ose pas l'employer en toute son estenduë et qu'il en cache plus qu'il n'en descouvre, il est pourtant aisé à voir qu'il possède ce qu'il ne monstre pas [...].

Deuxième cas : Dans la même saison, mais avec retard, Conrart envoie des Sermons de Daillé non pas du Limousin, mais de Paris. Le remerciement de Balzac<sup>19</sup> est encore plus tardif, si l'on en croit la « date » imprimée (« 14 janvier 1640 »). Il ne porte que sur la lettre d'accompagnement du pasteur – lettre qui soit n'est pas connue, soit se confond avec celle que nous donnions plus haut, et qui se termine sur « un petit fagot d'épines », les Sermons précisément ! Il est fort probable qu'en réalité, la lettre imprimée en 1647 soit, comme il arrive, l'amalgame de deux lettres. L'essentiel de celle-ci évoque moins Daillé (déjà loué ailleurs) que Descartes, dont la célébrité commence à s'affirmer. L'avantage, pour notre pasteur, est que les deux écrivains sont mis presque sur le même plan.

Un troisième cas se présente, toujours flatteur pour Daillé, avec une datation (8 août 1644) nettement plus tardive, et qui rapproche le lecteur de la date de publication du volume des *Lettres choisies*. Cette lettre à Féret<sup>20</sup> se clot sur un « soupir amoureux » adressé au pasteur. Balzac, sans compter sur le moindre succès, se campe en convertisseur. Avant et après avoir prononcé clairement le nom de « Monsieur Daillé », il offre au lecteur une double distraction. La première de ces facéties consiste à « troquer » le pasteur contre un nombre supérieur de religieux estimés (« Il y a parmi nous plus d'un Reverend et plus d'un Monsieur nostre Maistre, que je voudrois que nostre Église eust troquez pour un si aimable ennemi »). Et l'autre boutade du pince-sans-rire consiste à sussurer au grand absent un projet de conversion :

Je l'envie tous les jours à vostre parti ; Et je luy dis quelquefois, quoy que difficilement me puisse-t-il entendre du lieu où il est, *Cum talis sis, utinam noster esses*.

18. *Oe* I, 546.

19. *Oe* I, 581.

20. *Oe* I, 622.

\*

\* \*

Cet attachement que lui manifeste, et que lui manifestera jusqu'au bout, Guez de Balzac, à quoi engageait-il Daillé? Certainement pas à se faire catholique, comme l'espérait le grand homme. Mais à un redoublement d'attentions, d'égards et de signes de communication que l'on discerne, comme en miroir, dans le Balzac des œuvres ultimes et dans celui des œuvres posthumes. Certes nous n'avons pas, sous la plume de Daillé, la trace directe de ces échanges. Mais les allusions au pasteur que contiennent le *Socrate chrétien* et ses annexes (1652) et les *Entretiens* (édités en 1657) permettent d'entrevoir un Balzac resté toujours attentif aux ouvrages de Daillé, et surtout à ses Sermons.

En tout cas, et c'est là que nous en resterons, Daillé n'a pas manqué de donner à Balzac valétudinaire et presque immobilisé une preuve évidente de son attachement. Balzac était bloqué à Angoulême par son état de santé, lorsque Daillé, qui voyageait très peu, fait une exception pour son fils Adrien, qu'il va installer à La Rochelle comme proposant. Daillé décide de faire un détour pour passer deux heures avec Balzac, que très probablement il n'avait jamais rencontré. Voici, par le premier intéressé, le compte rendu (daté du 13 juillet 1653) que reçut Conrart de cette visite :

M. Daillé n'a pu [...] me donner que deux heures d'un voyage de trois mois. Veritablement, ce furent de ces heures dont tous les momens sont precieux, et que j'estime plus, sans comparaison, que des années entieres, que des vies entieres de tel et de tel que vous et moy connoissons. Il me rendit tant de tesmoignages d'amitié; il me parla tant de vous; il me dit de si bonnes choses et me les dit si bien, que je vous advouë, que jamais conversation ne me satisfit plus que celle-là, ni ne me laissa dans mon esprit de plus belles, ni de plus agreables images. Je vous en parleray une autre fois plus au long<sup>21</sup>.

Cette « autre fois » ne vint jamais, puisque Balzac allait mourir le 8 février 1654. Mais il faudrait certainement, pour mieux connaître Daillé, reprendre en détail les allusions contenues dans les derniers ouvrages de Balzac, ses « entretiens » et « discours » aussi bien que ses *Lettres*<sup>22</sup>.

21. *Oe I*, 978.

22. Les mss de la B.n.F., f. fr. 17821-17822, « Mélanges relatifs à l'histolre du protestantisme », dont nous n'avons cité que trois pièces, appellent une étude plus complète, en ce qui concerne Daillé, ses lettres et son activité, ainsi que sur le protestantisme au XVII<sup>e</sup> siècle.

– Une importante série Daillé (1624-1650) figure dans les *Rivetiana* de Leyde, sous la cote : BPL 279. (En juin et juillet 1636, Daillé défend Balzac contre la mauvaise humeur du théologien Rivet (voir aussi : f. fr. 17822, f° 44 v.).

– Pour compléter la figure de Daillé chez Balzac, il faudrait étudier plus en détail la correspon-

## RÉSUMÉ

*La publication d'une lettre du pasteur Daillé adressée au célèbre prosateur Guez de Balzac, académicien et dévot, offre l'occasion de réfléchir sur la place du monde protestant dans la France littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle. Une place non négligeable mais très délimitée. Mme Des Loges, Conrart et plusieurs autres écrivains sont évoqués à ce sujet.*

## SUMMARY

*This is an unknown letter by Daillé to Guez de Balzac, the famous prose-writer and Academician. It gives an opportunity to re-assess the role of Protestant writers in XVII<sup>th</sup>-century France, which was significant but very limited. Mme Des Loges, Conrart and several others writers are quoted here.*

---

dance contenue dans les «livres XVII à XXVI» de l'édition in-folio des Œuvres de Monsieur Balzac..., 1665.

– Certains aspects des *Lettres de 1636*, du *Recueil de nouvelles lettres* de 1637, de la correspondance échangée entre Balzac et Mme Des Loges, et aussi de la lettre de Daillé à Balzac sont étudiés dans mes articles :

- a) «Le «Cabinet d'Oradour», Mme Des Loges en Limousin, 1629-1641», *Le Limousin au XVII<sup>e</sup> siècle*, «Trames», UER de Lettres, Limoges, 1979, p. 228-253
- b) «Balzac poète? Balzac savant? Les deux originales des *Lettres de 1636*», *Mélanges offerts à Georges Couton*, Presses universitaires de Lyon, 1981, p. 147-160.
- c) «Sur une lettre de Guez de Balzac: du manuscrit à l'imprimé», *Inventaire, lecture, invention. Mélanges [...]* B. Beugnot, in: *Paragraphes*, Dépt. Etudes françaises, Université de Montréal, 1999, p. 37-43.